

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
SAVOIE

COMMUNE DE
LE MONTCEL

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
14	10	12

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 10 FEVRIER 2022

DATE DE LA CONVOCATION
04/02/2022

L'an Deux Mille vingt deux et le 10 février à 19 heures 30

DATE D'AFFICHAGE
04/02/2022

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence d'Antoine HUYNH, Maire.

Présents : Antoine Huynh, Peggy Viola, Carlos Machado Coelho, Clarence Appell, Benjamin Bou Aziz, Brigitte Simon, Sandra Fiorèse, Joseph Bracco, Patrick Bastien, Fabrice Mermin,

Absents représentés : Nathalie Jacquier (pouvoir à Brigitte Simon), Frédéric Thomas (pouvoir à Antoine Huynh)

Absents et excusés : Jean-Christophe Eichenlaub, Cyril Durand

DELIBERATION N°1 : Approbation du compte de gestion 2021

M. le Maire rappelle au conseil municipal que le compte de gestion est établi par le Trésorier principal d'Aix-les-Bains et retrace les opérations budgétaires de l'année. Il doit être en concordance avec le compte administratif et doit être voté avant celui-ci.

Après avoir constaté que les résultats du compte de gestion sont conformes aux résultats du compte administratif 2021, le conseil municipal, après avoir délibéré, approuve à l'unanimité le compte de gestion 2021.

Fait à le MONTCEL, le 10 février 2022

Le Maire,
Antoine HUYNH

Certifié exécutoire Antoine HUYNH,
Le Maire
Transmis en préfecture, le 14 février 2022
Publié, le 14 février 2022

